

Sécurité et Prévention : APS ASD

Plan de développement des compétences - Formation continue

Réf : Actions collectives de formation - Lot technique n°2 - MIASP

N° CARIF : Sans objet

Informations principales

Public :

Assistant maternels et salariés du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Prérequis :

- ◆ Être disponible et motivé pour suivre la formation
- ◆ Être éligible administrativement à la formation
- ◆ Renseigner un questionnaire ou réaliser un entretien individuel préalable

Prix :

Formation gratuite financée par l'APNI (Association paritaire nationale d'information et d'innovation) Fonds OPCO EP

Financement :

Rémunération maintenue et frais liés à la formation pris en charge (déplacement, repas)

Durée :

Formation réalisée en présentiel

- ◆ 21 heures
- ◆ 3 jours

Certifications proposées :

- ◆ Attestation de formation et de compétences
- ◆ Certificat d'Acteur Prévention - Aide et soin à domicile (INRS) - Durée de validité de 24 mois.

Objectifs :

- ◆ Contribuer à la démarche de prévention de sa structure.

Dates de session :

Nous consulter pour connaître la programmation des sessions

Mise en œuvre des sessions jusqu'au 31/03/2026

Lieux de formation :

Etablissements situés en Gironde et dans les Landes
Liste des communes : nous consulter

Informations collectives :

Organisées régulièrement

Dates et lieux : nous consulter

Contacts et renseignements :

- ◆ landes@insup.org
- ◆ nordgironde@insup.org
- ◆ sudgironde@insup.org
- ◆ hautsdegaronne@insup.org
- ◆ agen@insup.org
- ◆ correzedordogne@insup.org
- ◆ paysbasque@insup.org

Alexandra SANCHIS

Référente de l'action

- ◆ asanchis@insup.org

Valérie DESTAINVILLE

Référente régionale Handicap INSUP

- ◆ vdestainville@insup.org

Programme de formation

Module MIASP - Acteur Prévention « Aide et soin à domicile » - 21 heures

PREVENTION

Être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure

- ◆ Se situer comme un acteur de prévention pour soi, pour la structure,
- ◆ Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.

Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

- ◆ Observer et analyser une situation de travail,
- ◆ Faire des propositions d'amélioration de la situation de travail à partir des causes identifiées,
- ◆ Remonter l'information au sein de la structure.

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- ◆ Identifier les enjeux d'un accompagnement,
- ◆ Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir,
- ◆ Analyser la situation d'un accompagnement,
- ◆ Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement,
- ◆ Mettre en oeuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

Modalités de la formation

Modalités d'entrée en formation

- ◆ Bulletin d'inscription
- ◆ Constitution du dossier administratif apprenant (RIB, bulletin de salaire de moins de 3 mois, code CESU, URSSAF ou Pajemploi du particulier employeur émetteur du bulletin de salaire)
- ◆ Effectif : entre 4 et 8 participants (session ouverte sous réserve de 4 inscrits)

Modalités d'accueil et moyens techniques

Les locaux sont conformes aux normes ERP (*Etablissement recevant du public*) et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aménagés de manière à garantir une qualité d'apprentissage dans un environnement rassurant et convivial, ils sont pourvus de l'équipement nécessaire au bon déroulement de la formation : plateau technique disposant à minima d'un ordinateur, d'accès internet, d'un vidéoprojecteur, de tableaux, d'un téléviseur...

Pour connaître les modalités d'accueil de l'établissement de votre choix, vous pouvez consulter la page <http://www.insup.org/nos-centres-insup/>

Modalités pédagogiques

- ◆ Auto positionnement réalisé à l'entrée en formation
- ◆ Pédagogie active et inclusive : mises en pratiques au plus près des situations réelles de travail des apprenants
- ◆ Formation individualisée mêlant plusieurs modalités pédagogiques : apports théoriques et méthodologiques, échanges entre pairs, approche réflexive, activités individuelles et collectives
- ◆ Accompagnement personnalisé de chaque apprenant
- ◆ Auto-évaluation en fin de module et restitution collective
- ◆ Information sur les possibilités de suite de parcours de professionnalisation

Modalités de validation

- ◆ Evaluation par une mise en situation pratique de la conduite à tenir dans une situation de travail simulée (prévention)
- ◆ Bilan final réalisé avec le formateur
- ◆ Evaluation de la satisfaction des apprenants
- ◆ Attestation de formation et de compétences acquises délivrée en fin d'action
- ◆ Délivrance du certificat d'Acteur Prévention Secours - Aide et soin à domicile sous réserve d'avoir satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives et d'avoir été présent tout au long de la formation